

20 Jul 2023 -18:33

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2023

Quatrième contrat de gestion d'ASTRID

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal établissant le quatrième contrat de gestion d'ASTRID.

Depuis 1998 et à l'initiative des autorités belges, la société anonyme ASTRID est responsable du développement, de la gestion et de la maintenance d'un réseau de radio et paging et des centrales d'appel pour tous les services d'urgence et de sécurité. Elle permet à la police, aux pompiers et aux autres services d'urgence de traiter les appels d'urgence des citoyens et de communiquer efficacement entre eux afin de garantir le bon déroulement des opérations sur le terrain et la sécurité des citoyens.

Le projet d'arrêté royal règle le quatrième contrat de gestion entre ASTRID et l'État belge et couvre la période 2023-2027. Plus précisément, le contrat de gestion traduit les objectifs et les orientations du plan d'entreprise en engagements concrets auxquels Astrid doit se conformer pendant cinq ans en échange de moyens financiers de la part des autorités fédérales. Par rapport au troisième contrat de gestion, le nouveau contrat contient de légères modifications qui font suite à des évolutions légales et technologiques. Voici les principales modifications :

- l'extension des services offerts par ASTRID pour inclure le futur réseau 5G et la prévision du démantèlement progressif des réseaux TETRA et Paging actuels
- l'officialisation de la constitution du Comité de concertation stratégique des usagers, au sein duquel toutes les disciplines qui utilisent les services proposés par ASTRID sont stratégiquement représentées

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be